

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAL-SONNETTE

Délibération n° 2023-05

En exercice 18

Présents 13

Votants 15

Séance du 23 janvier 2023

Date de la Convocation

16/01/2023

Date de l'affichage

16/01/2023

Objet de la délibération

Avenants marché travaux

Vercia

L'an deux mil vingt-trois,
et le vingt-trois janvier,
à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune,
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de Madame MONNET Brigitte,

Présents : Brigitte MONNET, Catherine FOURNIER, Jacques BONNIER, Marion ATRON, Sophie DEMAREST, Pierre ECOCHARD, Thomas GAND, Nelly GUICHARD, Anthony LAINE, Claudine MARCHAND, Isabelle PACOU, Jean-Louis ROCHET, Irène ROUCHE

Absents : Sébastien BLANCHON (pouvoir à P. ECOCHARD), François-Damien GROS, Christopher HAUBRUGE, Roland JACQUARD (pouvoir à J. BONNIER), Valérie JUNG

Madame la Maire expose de la nécessité de travaux complémentaires concernant notamment la fourniture et la pose de plafond sur ossature métallique et isolant dans le couloir amenant aux deux logements locatifs de la mairie annexe.

APRES avoir entendu l'exposé de Madame la maire,

VU les marchés conclus avec les entreprises adjudicataires des lots considérés en application de la délibération du conseil municipal n° 2022-21 du 23 mai 2022,

VU la délibération n° 2020-18 du conseil municipal du 23 mai 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

VU les délibérations n° 2022-39 et n°2022-45 du conseil municipal relatives aux avenants,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

DECIDE de conclure les avenants d'augmentation ci-après détaillés avec les entreprises attributaires dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation BBC mairie annexe Vercia et Salle des Fêtes. Le montant total des travaux s'élève désormais à 509 440.84 € HT.

Lot n° 1 – Terrassements / Réseaux

Attributaire : SJE

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 27 970.00€ HT

Avenant n° 1 : 4.30€ HT

Nouveau montant du marché : 27 974.30€ HT

Lot n° 6 – Plâtrerie / Peinture / Plafonds

Attributaire : SARL CHAUVIN

Marché initial du 2 juin 2022

Montant initial : 72 866.10 € HT

Avenant n°1 : + 4 929.64 € HT

Montant après avenant n° 1 : 77 795.74€ HT

Avenant n°2 : 496.00€ HT

Nouveau montant du marché : 78 291.74€ HT

AUTORISE La Maire à signer les avenants considérés ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Fait et délibéré
A VAL-SONNETTE, le 23/01/2023
POUR EXTRAIT CONFORME
La Maire, MONNET Brigitte

